

L'après-Copenhague

William Jackson, Directeur général adjoint de l'UICN, réfléchit à ce que l'avenir réserve à la communauté de la conservation en matière de changements climatiques.

Le monde a été bien lent à réagir aux changements climatiques mais depuis longtemps déjà l'UICN et d'autres organisations du domaine de la conservation connaissent les dangers et luttent pour rendre nos écosystèmes naturels résilients. La roue tourne enfin et l'enjeu, à mesure que l'élan monte en puissance, consiste à faire en sorte que les intérêts de la biodiversité soient inscrits dans tous les efforts d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation aux effets que nous ne pourrions éviter.

Nous espérons qu'en décembre les politiciens prendront la bonne décision – les engagements nécessaires pour réduire les émissions et agir sans délai. Nous espérons qu'ils engageront des moyens et un financement suffisants pour l'atténuation et l'adaptation, en particulier pour les populations les plus pauvres du monde et que, dans le nouveau cadre mondial, ils adopteront des solutions ancrées dans la nature. Mais nous devons regarder au-delà de Copenhague pour déterminer ce que seront nos priorités dans la décennie à venir.

Nous nous intéresserons de près à l'évolution du mécanisme REDD. Tiendra-t-on suffisamment compte des mécanismes de partage des avantages et de gouvernance ? Feront-ils partie d'un régime de l'après-2012 sur les changements climatiques ? Nous nous intéresserons aussi à la manière dont l'adaptation au niveau des écosystèmes (EbA), qui figure dans le texte des négociations de Copenhague, prend forme. L'UICN continuera de travailler, avec ses partenaires, à l'EbA et à la REDD, pour que la politique internationale réserve une place aux enseignements acquis dans la pratique.

Lutter contre les changements climatiques n'est pas du ressort de la seule CCNUCC et de ses membres. Les liens entre les changements climatiques et la diversité biologique justifient l'intervention de nombreux autres instruments internationaux. La Convention sur la diversité biologique (CDB), par exemple, doit se pencher sur le rôle de la diversité biologique tant du point de vue du piégeage du carbone que de l'adaptation aux changements climatiques et elle est spécialement chargée de s'occuper des problèmes de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité face aux changements climatiques. La Convention sur les zones humides et la Convention sur la lutte contre la désertification portent sur des habitats dont la gestion efficace contribuera à l'adaptation. Au Japon, en 2010, la Conférence des Parties à la CDB aura la tâche

vitale de garantir que le nouveau plan stratégique de la Convention relève sans détour le défi des changements climatiques. Le temps et les ressources étant comptés, nous devons améliorer la coordination entre tous ces instruments de politique internationale et veiller à ce qu'ils soient pleinement appliqués.

Nous voulons que les efforts de revitalisation de l'économie mondiale profitent de l'occasion pour la « décarboniser » à l'aide d'instruments financiers tels que les marchés du carbone qui fourniront des modèles de paiements plus généraux pour les services écosystémiques. Et, la tendance générale étant à l'adoption de nouvelles sources d'énergie, y compris les biocarburants, nous aiderons à fixer les normes de sauvegarde contre tout effet négatif sur la biodiversité.

Les changements climatiques sont omniprésents dans les domaines de travail de l'UICN, du point de vue de la politique, des travaux pratiques et de la recherche avec plusieurs domaines phares : nous nous efforcerons d'intégrer les approches de parité et de respect des droits dans le monde de l'après-Kyoto. Nos

collègues du Programme marin se concentreront sur le rôle que jouent les océans dans le cycle du carbone ainsi que dans l'adaptation et l'atténuation. Le Programme pour l'eau veille à porter la gestion et la conservation des eaux douces au cœur des mesures d'adaptation. Nous examinerons le potentiel des puits de carbone tels que les mangroves, les tourbières et les zones humides du point de vue de l'atténuation. Les communautés des aires protégées et des espèces lutteront pour relier les aires protégées de la planète afin d'aider le plus possible les espèces à s'adapter à l'évolution des conditions et de garantir que les écosystèmes continuent de fournir des services vitaux.

Notre liste de « choses à faire » semble peut-être redoutable mais il est rassurant de savoir que nous ne sommes pas seuls à chercher notre chemin dans la jungle. Nous sommes témoins d'un élan de coopération sans précédent au niveau des secteurs et des organisations et nous avons le sentiment que le monde est enfin en train de se rassembler pour travailler vers l'objectif ultime : une planète durable et en bonne santé. ■

